

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 06 juin 2024

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240606-DEL06062024_10-DE

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 4

Présents (8) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Roger Clay, Administrateur

Excusés (5) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Hervé Barsse, Conseiller Municipal – procuration à Philippe Cordier
François Diot, Conseiller Municipal
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin
Serge Jentzer, Administrateur – procuration à Nathalie Gemza

DEL06062024-10

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL 2024 CCAS

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération DEL11042024-02 du 11 avril 2024 portant sur l'adoption du Budget Principal CCAS 2024,

Vu le présent rapport,

Considérant que la décision modificative n°1 du Budget Principal modifie le BP 2024 pour abonder le Chapitre 67 – Nature 673 - Annulation de titre de recette.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé

- D'approuver la décision modificative n°1 du Budget Principal 2024 du CCAS, comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses

CHAPITRE/NATURE	LIBELLE	MONTANT
011- 6188	Autres frais divers	-20 000 €
67 - 673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 20 000 €
TOTAL DEPENSES		0 €

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 4 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

